

Bien-vivre
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations

VAILHAUQUÈS



MAG N°1
SEPTEMBRE 2015

VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS LE NOUVEAU BULLETIN MUNICIPAL !

Il est le reflet du dynamisme que nous souhaitons pour Vailhauquès. C'est aussi votre Journal !
Nous souhaitons qu'il soit un vecteur de communication entre nous .

Bonne lecture à tous.

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux
Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier

Agence de communication : Publika

Imprimerie : Impact Imprimerie

6

Urbanisme.

→ Le PLU, pour un urbanisme cohérent
→ Mas Castel : de l'assainissement à la sécurisation

8

Jeunesse.

→ Rentrée 2015-2016
→ L'Espace Jeunesse
→ L'Atelier Mosaïque
→ Inauguration de la nouvelle cantine

14

Cohésion sociale.

→ Faciliter l'accès aux services sociaux

16

Développement économique.

→ Bilan des finances publiques
→ Le club des entrepreneurs

20

Vie du village.

→ Vailhauquès Initiatives
→ Les associations
→ La mise en bouteille
→ La fête votive
→ Tennis Club de Vailhauquès
→ Volley-Ball Loisir

24

Infos utiles.

→ Coordonnées pratiques
→ Droit civil

27

L'agenda.

→ Dates des prochains évènements

ZOOM SUR

8

**JEUNESSE
LA JOURNÉE
TYPE
D'UN ENFANT**

9

**JEUNESSE
QUELLE
ORGANISATION
DES TAP POUR
LA RENTRÉE
2015-2016**

10

**JEUNESSE
L'ESPACE
JEUNES,
PRÉSENTATION**

14

**COHESION
SOCIALE
ACCÈS AUX
SERVICES
SOCIAUX**

18

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
LE CLUB DES
ENTREPRENEURS**

20

**VIE DU VILLAGE
LES
ASSOCIATIONS**



édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Dans quelques jours ce sera la rentrée des classes. Ceux et celles, qui ont eu l'occasion de les apercevoir, auront remarqué que les toits des classes des écoles les mieux exposés, ceux de la salle polyvalente et de la salle socio-culturelle, sont équipés de panneaux solaires. Depuis le 16 juin dernier ces installations produisent de l'énergie électrique. Pas autant qu'une centrale nucléaire... mais c'est un nouveau pas fait par la mairie de Vailhauquès en matière de développement durable et d'énergies renouvelables.

Le développement durable et les actions que nous engageons prennent leur source à la fois dans l'agenda 21, que nous avons mis en place il y a maintenant plusieurs années, et dans les documents d'urbanisme que sont le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui définit les orientations pour l'ensemble de la commune et le PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui, lui, organise le territoire de la commune pour l'avenir et veille à la maîtrise démographique. Ce document sera très prochainement soumis aux services de l'Etat.

La future réalisation d'importance sera l'aménagement du nouveau cœur de village, destiné à élargir les espaces de vie et de rencontre de la commune.

Commune dont l'attractivité réside aussi dans son tissu économique, soutenu par l'implication du club des entrepreneurs et des différents acteurs économiques du village. Entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales se réunissent, en effet, régulièrement pour échanger et contribuent ainsi au dynamisme de la commune.

Et parce que l'avenir de Vailhauquès dépend aussi de vos idées, nous mettons en place "Vailhauquès Initiatives", une commission extra-municipale dont le rôle est d'encourager et soutenir les initiatives des habitants, initiatives dont l'intérêt est collectif.

Mr Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

URBANISME

LE PLU : POUR UN URBANISME COHÉRENT, VAILHAUQUÈS À L'HORIZON 2030

PLU, PADD, SCOT, termes utiles à connaître dès lors que l'on s'intéresse à l'aménagement du village. Ce vocabulaire est parfois rébarbatif. Clarifions donc les choses sans être trop techniques.

LE PLU C'EST QUOI ?

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui, jusque là, régissait les règles de construction, va céder la place au PLU.

L'objectif du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est d'organiser le territoire de la commune pour les 15 prochaines années en réglant l'usage des sols, en planifiant leur aménagement et les activités qui s'y dérouleront.

Dans le cadre d'un projet d'évolution maîtrisée de Vailhauquès, le PLU est l'outil principal !

ET LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est un document qui fixe les enjeux et les orientations de la commune.

A partir d'un diagnostic réalisé sous les angles suivants, topographie, environnement, agriculture, population, habitat, économie locale, le PADD détermine pour chacun d'eux, les enjeux.

Ces enjeux sont ensuite regroupés autour de 3 orientations générales à savoir : la préservation durable des richesses naturelles du territoire, la valorisation du potentiel économique, l'affirmation de l'urbanité de la commune.

Pour finir, ces orientations sont reprises dans le PLU. A ce titre le PADD constitue la clé de voute du PLU.

L'objectif du PLU consiste donc à mettre en équation le contenu du PADD d'un côté et les prescriptions de densification fixées par les services de l'Etat de l'autre.

ET LE SCOT DANS TOUT ÇA ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il détermine le projet de territoire dans certains domaines de notre PLU comme par exemple la densité de la population. Notre Scot est actuellement à l'étude.

LA SITUATION À VAILHAUQUÈS

Dès 2010, la commune s'est engagée dans une démarche volontariste de transformation du POS en PLU. En cela Vailhauquès a fait preuve d'anticipation puisque désormais les textes de loi en matière d'urbanisme, imposent aux communes de se doter, à court terme, d'un PLU.

Cette anticipation lui a donc permis d'aborder plus sereinement les différentes étapes du calendrier car la rédaction du PLU s'avère être un travail de longue haleine, l'objectif étant de l'approuver début 2016.

La commune a retenu une logique de densification autour de l'axe « centre commercial / mairie » avec l'aménagement de la zone droite à l'entrée du village dite « cœur de village » et des terrains non construits restants à l'intérieur du village.

Concernant ce dernier cas, les terrains étant privés, le PLU définit sur ces propriétés, les règles d'ensemble des éventuelles constructions à venir, au travers d'opérations d'aménagement propres à chacune des zones.

A l'inverse, le foncier du futur « cœur de village » appartenant à la commune, un appel à projet, pour désigner l'aménageur chargé de réaliser les travaux de ce nouveau quartier, est en cours.



RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le Mas Castel, de l'assainissement à la sécurisation

Les travaux tant attendus au lotissement "le Mas Castel" sont en cours d'achèvement et ce, pour la plus grande satisfaction de ses habitants.

Les travaux ont tout d'abord porté sur la création d'un réseau collectif pour la partie du lotissement identifiée sous le nom des « Castors ».

En effet dans le lotissement du « Mas Castel », 13 habitations étaient encore en assainissement autonome. Face aux nouvelles normes d'assainissement, la commune a alors décidé de prendre à sa charge le raccordement de ces constructions au réseau communal.

Pour la petite histoire, ces 13 habitations ont été réalisées en auto construction dans les années 70. Les propriétaires des terrains ont uni autour d'un même projet, LEURS forces, LEURS moyens et LEUR courage, pour bâtir ensemble LEURS maisons. Une belle expression de la solidarité pour ce mouvement appelé "les castors", qui a ainsi créé sa propre identité au « Mas Castel ».

La procédure de marché public pour la réalisation des travaux, a été lancée début 2014 mais les travaux n'ont débuté que plus tard car, il s'est avéré judicieux de réaliser, dans le même temps, l'enfouissement des réseaux secs (électricité basse tension, éclairage public, téléphone), avant de procéder au revêtement définitif.

Au moment où vous lisez ces lignes, le chantier s'achève avec la sécurisation de la circulation du lotissement :

- Des giratoires remplacent les carrefours triangulaires ;
- Un mur de soutènement permet d'élargir l'entrée ;
- La voirie de la placette et le trottoir des "Castors" se sont parés d'un nouvel enrobé.

Certes la réalisation de ces travaux a été longue et a engendré des perturbations pour les riverains mais, nous espérons que le résultat a déjà fait oublier ces tracasseries et que toutes les conditions sont maintenant réunies pour cette rentrée 2015.

Coût de l'ensemble des travaux 410 000 € TTC.

RENTRÉE 2015 - 2016

Le groupe scolaire a retrouvé une nouvelle jeunesse. En effet depuis quelques années il a bénéficié d'importantes transformations visant à améliorer le confort des enfants : la création de nouvelles salles de classe, le réaménagement des cours élémentaire et maternelle, la rénovation du restaurant scolaire et la mise aux normes accès handicapés.

Les vacances ont été mises à profit pour peaufiner quelques aménagements au sein de l'école.

L'ENFANT AU COEUR DU PROJET

Toujours dans le cadre de nos initiatives pour une école de la réussite, l'application depuis un an du décret portant sur la réforme des rythmes scolaires, poursuit un objectif qui rejoint nos préoccupations : celui de favoriser la réussite de tous à l'école. Une organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi qui, d'après les experts, est plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de nos enfants, a été mise en place.

LA SEMAINE TYPE D'UN ENFANT

Remarque : **ALP** : Accueil de Loisirs Périscolaire (anciennement appelé ALAE). La réglementation de l'ALP s'applique pour les TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

→ LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

HORAIRE	ACTIVITÉS
7h30 - 8h35	ALP
8h35 - 8h45	Ouverture du portail de l'école et Accueil des enfants
8h45 - 12h15	Enseignement
12h15 - 13h50	Cantine et ALP
13h50 - 14h00	Ouverture du portail de l'école et Accueil des enfants
14h00 - 15h45	Enseignement
15h45 - 17h00	TAP - Temps d'Activités Périscolaires
15h45 - 18h30	ALP

→ MERCREDI

HORAIRE	ACTIVITÉS
7h30 - 8h35	ALP
8h35 - 8h45	Ouverture du portail de l'école et Accueil des enfants
8h45 - 11h45	Enseignement
11h45 - 12h30	Garderie
11h45 - 18h00	Accueil de Loisirs "le Passe Muraille"

Cette année, l'école maternelle Françoise DOLTO accueille 120 enfants de 3 à 6 ans. 5 classes leur sont dédiées. L'école élémentaire Louise WEISS accueille près de 209 enfants de 6 à 11 ans.

LE PÉRISCOLAIRE - AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

Cela fait 8 années que le périscolaire est en place à Vailhauquès. Cependant ce service est en perpétuelle évolution puisque régulièrement de nouveaux objectifs lui sont assignés.

QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (ALP) À VAILHAUQUÈS ?

Cet accueil propose la prise en charge des enfants avant et après les horaires scolaires et pendant la pause méridienne. C'est un lieu de vie et un espace d'activités et de découvertes éducatives pour les enfants, au sein de l'école. Tous les jours près de 100 enfants de maternelle et 180 enfants de primaire fréquentent cet accueil à des heures différentes. Il est géré par Marie Anne GRILLOT, directrice de la structure et coordinatrice jeunesse. Vous pouvez la contacter par mail à periscolaire.vailhauques@yahoo.fr ou par téléphone au 06.07.19.42.26



Les TAP connaissent une forte affluence. Près de 80% des enfants participent aux activités de 15h45 à 17h.



DOSSIER JEUNESSE



QUELLE ORGANISATION DES TAP POUR LA RENTRÉE 2015/2016 ?

→ Pour les enfants de l'école maternelle Françoise Dolto

CLASSE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
PS	Jeux et motricité	Contes	Temps Libre	Temps Libre
PS / MS	Club Nature	Activités Manuelles	Temps Libre	Temps Libre
MS	Activités Manuelles	Club Scientifique	Temps Libre	Temps Libre
MS / GS	Sport	Temps Libre	Jeux de Société	Temps Libre
GS	Activités Manuelles	Temps Libre	Anglais	Temps Libre

→ Pour les enfants de l'école élémentaire Louise Weiss.

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
TAP CP	Groupe 1	Yoga	Club Nature	Activités Culture Vietnamiennes	Temps Libre Accompagné
	Groupe 2	Paper Toys	Sport	Anglais	Temps Libre Accompagné
TAP CE1	Groupe 1	Badminton	Tap Carnaval	Club Scientifique	Temps Libre Accompagné
	Groupe 2	Echecs	Jeux d'Expression	Sport	Temps Libre Accompagné
TAP CE2	Groupe 1	Fil Rouge	Atelier d'Écriture	Club Nature	Temps Libre Accompagné
	Groupe 2	Club Scientifique	Gazette	Jeux de Cour	Temps Libre Accompagné
TAP CM1	Groupe 1	Gazette des TAP	Activités Culture Vietnamiennes	Espagnol	Temps Libre Accompagné
	Groupe 2	Une Histoire	Tap Carnaval	Judo	Temps Libre Accompagné
TAP CM2	Groupe 1	Théâtre	Tir à l'Arc	Atelier d'Écriture	Temps Libre Accompagné
	Groupe 2	Anglais	Une Histoire	TADIKOI	Temps Libre Accompagné
ETUDE SURVEILLÉE		1,20€/Enfant		1,20€/Enfant	

Ces plannings d'activités peuvent être soumis à d'éventuels changements. En maintenant la gratuité, la commune fait un effort financier conséquent afin que tous nos enfants puissent bénéficier d'un accueil périscolaire de qualité.

QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL DE LOISIRS LE PASSE MURAILLE À VAILHAUQUÈS ?

L'association « Passe-Muraille » a été choisie pour animer et gérer l'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. Cette structure accueille près de 60 enfants. Elle est située dans l'enceinte du groupe scolaire.

L'ÉQUIPE D'ACCUEIL DE LOISIRS DE VAILHAUQUÈS CHANGE

En effet **Melanie Dos Santos** a été remplacée par **Alexis Poirier**. Ancien directeur des centres de Viols en Laval et de Saint Martin de Londres, il a pris la direction de l'accueil de loisirs de Vailhauquès et est salarié de l'association « Passe-Muraille » depuis 6 ans. Lucie Dardilhac est la nouvelle animatrice référente du groupe des 3-6 ans. Elle nous rejoint pour amener ses compétences pour accompagner le groupe des petits.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Alexis au 06 78 12 86 89 ou par mail à la nouvelle adresse du centre : alshvailhauques@lepassemuraille.org



JEUNES DE VAILHAUQUÈS, « L'ESPACE JEUNESSE » EST POUR VOUS !

La mission de l'espace jeunesse est de créer une dynamique en vue d'accompagner les jeunes vailhauquois vers l'autonomie en les incitant à apprendre à vivre ensemble, à participer au lien social (y compris au travers de liens intergénérationnels), à s'impliquer dans la vie du village et à s'approprier le village en participant à des activités et projets communs.

Tout cela dans un climat de confiance et de respect des valeurs humaines.

« L'ESPACE JEUNESSE » : PRÉSENTATION

→ A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Aux jeunes vailhauquois de 11 à 17 ans, collégiens, lycéens ou apprentis. Les jeunes entrant en 6ème cette année, ont eu la possibilité de découvrir l'espace jeunesse pendant les vacances d'été.

→ OÙ SE SITUE-T-IL ?

Le local, accueillant et convivial, se situe dans le bâtiment de la salle polyvalente.

→ QUAND PUIS-JE Y ALLER ?

Pendant la période scolaire : les mardis, jeudis et vendredis de 17h15 à 19h, le mercredi de 14h à 19h et un vendredi par mois pour une soirée festive.

Pendant les vacances scolaires :

les après-midis, du lundi au vendredi, selon planning.

→ POUR QUELLES ACTIVITÉS ?

Toutes activités proposées par les animateurs ou par vous : activités sportives, culturelles, manuelles, jeux, discussions à thème, échanges, chantiers loisirs (en participant à l'embellissement ou la réhabilitation de lieux publics).

→ QUI EST RESPONSABLE ?

Ce sont les animateurs qui sont responsables de l'espace jeunesse : Rémy, Ruddy et Morgan (remplaçant de Maud)

→ COMMENT S'INSCRIRE ?

Il faut souscrire une adhésion (le coût est fonction du quotient familial) et remplir un dossier qui sera signé par les parents et le directeur de l'espace jeunesse.

Les activités pendant les vacances sont payantes.

→ QUEL EN EST LE COÛT ?

La municipalité apporte son appui à l'espace jeunesse en lui consacrant un budget de 7500 € par an, en plus du financement des locaux, du matériel mais aussi de la formation des animateurs.

A titre informatif, les activités des dernières vacances d'été ont été budgétées selon un coût total de 210 € par jeune dont 38 € pris en charge par la mairie.

Le coût pour les familles revient donc à 172 € par jeune pour 6 semaines d'activités diverses.



EMBELLISSEMENT DE L'ÉCOLE « LOUISE WEISS »

L'atelier Mosaïque

Depuis la rentrée de septembre, dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires, une trentaine d'élèves du CP au CM2 ont participé à l'atelier mosaïque.

Pendant cette activité encadrée par deux enseignantes, les élèves ont découvert différents matériaux et outils permettant la découpe et le collage des tesselles ainsi que différentes techniques d'assemblage. Le fil conducteur sur l'année a été la réalisation du nom de l'école *élémentaire « Louise Weiss »* : par deux, les enfants ont imaginé le décor de chaque lettre et ont ensuite collé les tesselles sur un filet support. Une fois ce projet achevé, les apprentis mosaïstes ont réalisé quelques motifs décoratifs supplémentaires.

Enfin, l'ensemble des réalisations a été fixé sur le mur de l'entrée de l'école par les deux enseignantes car ce travail n'était pas à la portée des élèves. L'intérêt rencontré permet d'envisager de poursuivre cette activité l'an prochain. Il reste des murs à décorer...



Interview d'un Ado de l' Espace Jeunesse

Pour cet exercice, c'est **Yoni Dalleau**, 14 ans qui nous a répondu.

→ Pour toi, qu'est-ce que l'Espace Jeunesse ?

Yoni : Ma principale source d'animation

→ A quelle fréquence viens-tu à l'EJ ?

Y : Dès que je peux.

→ Combien de temps y restes-tu ?

Y : Aussi longtemps que possible.

→ Que penses-tu des activités proposées à l'EJ ?

Y : Bien, toujours faites pour nous divertir.

→ Où es-tu/vas-tu aller avec l'EJ ?

Y : Au Laser Game, au Water-Jump, à Aqualand, faire du Canoë & VTT au « Moulin Tarassac », et à de nombreuses activités à même l'EJ (Soirée Rap, Street-Art, Casino, etc..)

→ Est-ce que tu participes au chantier ? Sais-tu quel est le projet du chantier ?

Y : Oui, réaménager et remeubler la salle de l'EJ.

→ Jusqu'à quel âge penses-tu venir à l'EJ ?

Y : Je ne sais pas, on verra !

→ Fait-on beaucoup de sport à l'EJ ?

Y : Oui, quasiment tout le temps !

→ Que t'apporte l'EJ ?

Y : Une source de distraction

→ Que manque-t-il à l'EJ selon toi ?

Y : Un grand écran pour vidéo-projecter des films ou autres.

→ Quel est ton meilleur souvenir à l'EJ ?

Y : Il y en a tellement, je ne sais pas quoi choisir !



LA NOUVELLE CANTINE

La Cantine fait Peau Neuve !

Avec la ZAC “Les Micocouliers” et le lotissement “Les plans”, ce sont près de 200 familles, qui sont venues rejoindre notre charmant village depuis 2006. Et tout naturellement leurs chérubins ont grossi les rangs de l'école. Pour permettre l'intégration de ces 80 écoliers supplémentaires, mais également pour améliorer les conditions de tous (élèves, enseignants, personnels des écoles), la commune a entrepris les travaux d'extension pour les écoles maternelle et primaire qui sont : la création de trois nouvelles classes et le réaménagement de la cour.

TROP EXIGÛE

L'heure du déjeuner était devenue le véritable point noir de la journée. Les personnels devaient jongler sur trois services, le dernier intervenant aux alentours de 13h00. Ils devaient faire face à des écoliers certes affamés mais aussi, énervés et fatigués.

Bien sûr, des ordres de passage avaient été instaurés, les p'tits bouts, déjeunaient les premiers et un roulement sur les autres services avait été mis en place pour les plus grands. Mais rien de satisfaisant, le système “D” avait atteint ses limites et l'extension de la cantine s'imposait.

Une longue et incontournable démarche réglementaire s'en est alors suivie ! Début d'année 2014, un appel d'offres a été lancé. L'enchaînement des différentes étapes de la procédure, la volonté d'entraver le moins possible le fonctionnement du groupe scolaire, ont amené à un démarrage des travaux aux vacances d'été 2014.

Après deux épisodes pluvieux particulièrement conséquents, notre joyeuse bande d'enfants a pu investir les lieux au retour des vacances de printemps 2015.

LA NOUVELLE CANTINE

Désormais c'est une cantine agrandie de près de 200m² y compris le nouveau préau, qui les accueille. Plus spacieuse et plus calme (les murs sont équipés de panneaux absorbants de bruit), elle permet une pause déjeuner dans de meilleures conditions de convivialité et de sécurité. Les allées plus larges évitent les bousculades inévitables à ce moment de la journée. Quant aux services, ils ont été ramenés à deux, petits et grands déjeunent avant 13h00.

Les sanitaires ont également été refaits. Il a été prévu de séparer ceux de l'école maternelle de ceux de l'école primaire. Les personnels de la cantine bénéficient quant à eux, d'un espace technique réorganisé. Le bloc cuisine et l'espace de travail ont été entièrement repensés pour plus de fonctionnalité et pour répondre aux normes techniques et de sécurité de ce type d'ouvrage.

Une dernière intervention des services techniques communaux est venue mettre un point final à cette grande opération de travaux. Ils ont réalisé durant l'été, dans l'ancien local technique, l'aménagement d'une cantine pédagogique afin que les élèves bénéficient d'ateliers cuisine dans le cadre des activités périscolaires. L'épopée de la cantine s'achève donc avec **son inauguration qui aura lieu le 14/09/15 à 16h30** et à laquelle tous les vailhauquois sont chaleureusement invités.



Coût de l'ensemble de tous les aménagements internes et externes : 650 000 € TTC.

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX POUR LES VAILHAUQUOIS.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est un établissement public administratif. Son existence administrative et financière est distincte de la commune.

Il est géré par un Conseil d'Administration, constitué paritairement d'élus locaux et de personnes qualifiées dans le secteur de l'Action Sociale, nommées par le Maire. Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Toutes les communes de plus de 1500 habitants ont l'obligation de créer un CCAS. Dans la réalité peu de petites communes en sont dotées, à l'image de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, où seules les communes de St Mathieu et de Vailhauquès possèdent une structure. Il s'agit donc bien d'une orientation politique du Conseil Municipal de vouloir créer et développer les actions sociales menées par une structure de proximité, anonyme et équitable telle que le CCAS.

POUR INFORMER ET ORIENTER

Le CCAS est un lieu d'accueil ouvert à tous. Il a pour objectif d'informer et d'orienter toutes les personnes se posant des questions sur le plan social :

Prévention et animation pour les personnes âgées :

Demande de téléalarme, informations relatives aux services à la personne

et à la livraison de repas, dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (pour toutes les personnes en perte d'autonomie), conférence à destination des seniors sur des sujets adaptés à ce public, informations générales sur les structures d'accueil et d'hébergement...

Information et accompagnement pour le public atteint de handicap

Dossier MPH (Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault), transport via Pic Transport +, dossier d'Aide Sociale...

Accompagnement pour toutes les démarches administratives

Des demandes de RSA (Revenu de Solidarité Active), de CMU (Couverture Maladie Universelle), la CAF (toutes prestations), aide rédactionnelle auprès de tous les organismes ou institutions.

Lutte contre l'exclusion

Aide alimentaire, obligation alimentaire (l'obligation légale de fournir à un membre de sa famille dans le besoin l'aide matérielle indispensable pour vivre notamment les frais inhérents au logement privé ou établissement d'accueil), aide financière ponctuelle pour répondre à une difficulté passagère (frais de cantine, aide pour les sorties scolaires, paiement des factures...), demande de logement social...

TABLEAU DES INTERVENANTS HEBDOMADAIRES

Le CCAS s'inscrit également comme un véritable réseau interprofessionnel. En complément des missions du CCAS, de nombreux intervenants se déplacent dans les locaux du CCAS pour effectuer un accompagnement global. Chaque intervenant s'adresse à un public spécifique.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Conseillère Mission Locale 04.67.55.17.80	
MARDI	Assistante Sociale du Conseil Départemental 04.67.55.18.00	
MERCREDI	Conseillère emploi du Relais Infos Service Emploi (RISE) 04.67.67.08.38	Conseillère emploi du RISE PORTIA Association (de 14h à 16h)
VENDREDI		Relais Assistante Maternelle 04.67.58.80.56



Le budget global est d'environ 12 000€ et la commune participe pour moitié.



Le CCAS est avant tout un lieu d'écoute et d'accueil. L'animatrice vous conseillera. N'hésitez pas à franchir la porte !

Ouverture au public :

Lundi / Mardi / Jeudi - 9h à 12h / 14h à 17h

Adresse : Place de la Mairie, entrée Chemin vieux (cour de la Mairie au fond à droite)

Responsable : Emmanuelle JUIN

ccas@ville-vailhauques.fr • 04.67.67.08.38

COHESION SOCIALE

→ LA MISSION LOCALE

Permanence : 1 lundi matin sur 2 Elle a pour objectif l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Les conseillers en insertion professionnelle accueillent et informent les jeunes sur les formations, l'emploi, les métiers, les droits...

Ils mobilisent toutes les ressources du territoire pour favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie que ce soit en terme d'emploi et de Formation, de Prévention, de Santé, de Logement, de Transport, d'Accès à la Culture, aux Loisirs, au Sport...

→ ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Permanence : le mardi matin Basée à l'Agence de la Solidarité de St Mathieu de Trévières, elle intervient tous les mardis matin et reçoit uniquement sur RDV. Cette permanence s'adresse uniquement aux personnes de moins de 60 ans. Elle a pour but un accueil et/ou un accompagnement des personnes rencontrant des difficultés à caractère familial, social ou financier.

→ Le RAM - RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS - VAILHAUQUÈS

Permanence : le vendredi après-midi Le relais assistants maternels est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance. Il a pour objectif d'informer, d'accompagner, d'écouter et de soutenir les assistants maternels, les futurs candidats à l'agrément, les parents employeurs et les enfants. L'animatrice du RAM assure une permanence pour aider les familles à rechercher une assistante maternelle, informer sur les démarches à effectuer, faciliter la compréhension du contrat de travail pour l'employeur et le salarié.

→ Le RISE - RELAIS INFOS SERVICE EMPLOI

Permanence : le mercredi Impulsé par la Communauté de communes pour dynamiser l'emploi sur son

territoire, le RISE apporte information et accompagnement aux publics adultes en matière de recherche d'emploi.

L'emploi : Consultation des offres, télé candidatures, aide au CV, lettre de motivation, préparation des entretiens, création de l'espace emploi personnel Pôle Emploi, navigation Internet, création de boîte mail...

Le point doc : téléchargement et consultation de documents, télé procédures (e-administration...), recherche documentaire...

Les animations : initiation à l'usage d'Internet, démarches en ligne, recherche d'information, communication. Rencontres à thème : jobs d'été, création d'entreprise, questions juridiques...

Accompagnement personnalisé sur rendez-vous.

→ PORTIA ASSOCIATION

Permanence : le mercredi après-midi (14h-16h)

Il s'agit d'une unité de prévention contre les addictions, dont le rôle est de prévenir et soutenir le public confronté à une addiction. L'accompagnement est réalisé auprès des personnes souffrant de dépendance, mais également auprès de leur famille si besoin.

Le public ne peut pas se présenter spontanément pour obtenir un rendez-vous auprès de l'association.

Ce sont les travailleurs sociaux qui repèrent les difficultés du public qu'ils accompagnent et qu'ils orientent vers la structure si besoin.

→ Le LIEM

Permanence : 4ème mardi de chaque mois Association conventionnée par le Conseil Départemental pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion. Ils sont orientés vers le LIEM par les travailleurs sociaux qui les accompagnent.

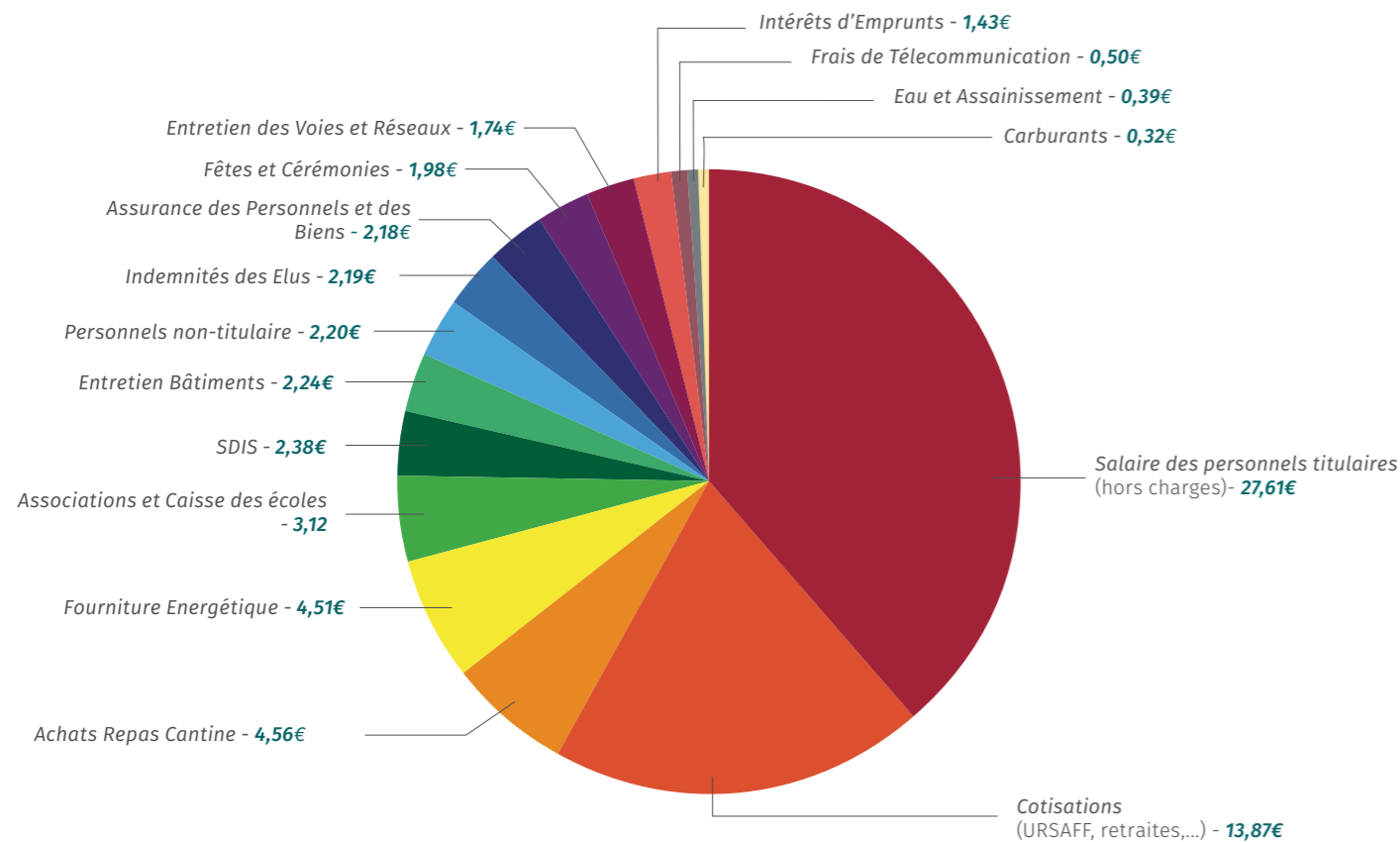
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

BILAN DES FINANCES PUBLIQUES

Vous vous êtes sans doute souvent posé la question de savoir où vont vos impôts, ceux que vous payez directement à la commune, ceux qui reviennent sous forme de subventions du département, de la région, de la communauté de communes, les subventions de l'Etat, les subventions de la CAF...

En 2014 pour 100 € de recettes de fonctionnement les principales dépenses de la commune sont réparties ainsi :

Le budget prévisionnel en fonctionnement 2015 mentionne des ratios quasi identiques.
(seules apparaissent les dépenses les plus significatives)



Un investissement qui devrait rapporter près de 18 000 € par an



INVESTISSEMENT POUR 2015

Ci-dessous, quelques-uns des projets :

→ **L'électrification rurale pour un montant de 202 464 €** comprenant le remplacement des lampes ballons et autres dispositifs d'éclairage vétustes par des éclairages LED- des subventions sont demandées ;

→ **Étude et travaux préparatoires de réhabilitation** de l'église, du presbytère et du logement du premier étage, pour **35 000 €** ;

→ **Achat de mobilier et création d'une cantine pédagogique** pour les enfants de l'école, **20 000 €** ;

→ **Mise en conformité de certains bâtiments publics** pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, pour **43 000 €** ;

→ **Création d'un local de rangement** pour la salle polyvalente, **30 000 €** ;

→ **Réalisation d'une aire de jeux** intergénérationnelle, à proximité de la salle polyvalente, **45 000 €** ;

→ **Équipement en panneaux solaires** de certains toits de la salle polyvalente, de la salle socioculturelle et des écoles, **184 000 €** ;

Un investissement qui devrait rapporter près de 18 000 €, par an, issus de la vente de l'électricité produite.

LE CLUB DES ENTREPRENEURS

Le Club des Entrepreneurs de Vailhauquès poursuit son développement au sein de la commune.

Ce Club a pour ambition de réunir tous les acteurs économiques de Vailhauquès et Murles, afin de dynamiser le réseau entrepreneurial vailhauquois. Chaque réunion de travail regroupe entre 30 et 40 entrepreneurs.

Le maître mot de ce Club est convivialité : le but est avant tout de rompre l'isolement, d'échanger et de développer son réseau.

Dans cette optique, le Club a souhaité instaurer une nouveauté : les réunions se feront désormais chez un entrepreneur qui accueillera le Club et présentera son activité.

Ce mardi 2 juin, c'est le Domaine de Montlobre qui nous a accueillis, Damien MICHEL l'œnologue et Maître de chai du Domaine nous a fait part de l'histoire de Montlobre...

DOMAINE DE MONTLOBRE

Dans les années 70, la famille Baujard reprend le domaine de la Jasse et, 30 ans avant les autres, défriche les garrigues et plante des vignes.

En 1995 Hans Walraven, un hollandais, rachète le domaine et recrute Bruno Le Breton comme Maître de Chai Œnologue. En 1999 la famille Bernard cède la partie basse du domaine de Montlobre, ancienne colonie pénitentiaire pour enfants dans les années 1870, à Hans Walraven.

Aujourd'hui Hans Walraven est Acteur n° 1 aux Pays-Bas de la vente de vin par correspondance, il est également le plus gros importateur Hollandais de grands Crus Bordelais et le plus gros acheteur des Hospices de Beaune dans les années 80 et début 90. Il a rédigé le guide « Grand Cru » qui traite des vins de Bordeaux et lance les 2 domaines dans la production de vins de grande qualité.

En 2008, la famille Le Breton rachète le fonds de commerce, le fonds agricole puis les bâtiments du Domaine de la Jasse et 45 Ha de terres et de vignes. Le domaine de Montlobre reste la propriété de Mr Walraven qui en laisse la gestion à Mr Lebreton.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aujourd'hui les 2 domaines se sont engagés sur le chemin du développement durable. Parmi les actions qui ont été mises en œuvre nous citerons le recensement de la flore et de la faune pour mieux la connaître et la respecter. L'objectif est de moins traiter et de moins polluer. Les effluents de produits par la transformation du raisin - de l'eau essentiellement - sont répandus sur place, les déchets sont valorisés, les sols sont respectés... Les bâtiments de la Jasse ont été équipés en panneaux solaires sur 1000 m2 (de quoi satisfaire la consommation de plus de 30 familles), les machines agricoles sont sélectionnées parmi les plus économes en carburant, les bouteilles sont plus légères...

UN SAVOIR-FAIRE À TRANSMETTRE

La culture de la vigne, c'est aussi la transmission d'un savoir-faire aux étudiants qui fréquentent les domaines. Chaque année ce sont entre 3 à 5 étudiants qui viennent se former en viticulture/œnologie ou marketing. C'est également partager avec des experts : Dominique Laporte, meilleur sommelier de France, Patrick Léon ancien directeur technique de Mouton Rothschild... et apprendre pour mieux comprendre. C'est faire connaître l'entreprise par des partenariats et le mécénat : partenariat local avec l'auberge de la Crouzette à Combaillaux, avec l'Auberge de Saugras à Argelliers et bien d'autres tables localement. A travers le mécénat, les domaines offrent 400 bouteilles par an et 3000 euros de dons.



Damien MICHEL, œnologue et maître de chai du Domaine Montlobre.



“

Les domaines de la Jasse et de Montlobre produisent quelques 950.000 bouteilles grâce aux vignobles s'étendant sur une surface de 55 hectares.

CHIFFRES CLÉS & OBJECTIFS

Le Caveau des Domaines situé au Domaine de la Jasse à Combaillaux est maintenant rénové pour mieux accueillir les clients de proximité.

Les cépages sélectionnés sont ceux que l'on trouve dans le bordelais : merlot et cabernet sauvignon, un choix de Mr Walraven grand amateur de vins de Bordeaux... Pour atteindre ces volumes ce sont 10 salariés et 3 apprentis qui interviennent sur les 2 domaines. La quasi-totalité, 95 %, de la production part à l'export (près de 35.000 clients en Europe). Les 33.250 bouteilles restantes sont vendues en direct sur le marché local et les restaurants...

Un des objectifs pour 2015 est la norme ISO 26000 qui donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable.

Elle permet de clarifier la notion de responsabilité sociétale, d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets et de faire connaître les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale, dans le monde entier.

Déjà reconnu dans le cadre du concours Vincoeur 2014, les domaines de la Jasse et de Montlobre sont classés 24ème exploitation Française Haute Valeur Environnementale.

SE RENCONTRER, SE DÉCOUVRIR ET ÉCHANGER... POUR MIEUX VIVRE !

L'été et ses beaux jours, les vacances et ses rencontres, tout cela peut paraître bien loin lorsqu'on prépare la rentrée. La municipalité a la volonté de faire perdurer ses moments tout au long de l'année.

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX INTERGÉNÉRATIONNELLE

Se Rencontrer. Elle vient en complément de l'aire de jeux actuelle, destinée à nos jeunes enfants. Son objectif est de coupler les bienfaits pour la santé et l'aspect ludique au travers d'exercices simples. Un parcours de sécurité routière, à visée éducative, destiné aussi bien aux parents qu'aux écoles, viendra également enrichir cet espace. Chacun pourra ainsi trouver sa place sur un même lieu. Cette nouvelle aire de jeux est une première réponse aux enjeux de santé publique. En effet, une activité physique modérée (2 fois 30min/semaine) a des effets bénéfiques sur la santé, le bien-être émotionnel, le bien-être physique, la qualité de vie et la perception de soi (<http://www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/dossiers-d-information/active-physique>)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Se Découvrir. La Municipalité convie chaque année les nouveaux habitants à une journée d'accueil et de découverte de leur nouveau village. Un moment de convivialité où anciens et nouveaux vailhauquois se rencontrent autour d'un verre et discutent de l'histoire de notre village, chacun découvre ou re-découvre les produits de nos producteurs locaux... Couplée à la journée des associations, qui reflète la dynamique de vie de la commune, nous souhaitons ainsi faciliter l'intégration des nouveaux venus. Alors tous à vos agendas, cette année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 septembre à 11h30, au centre commercial Le Salet.

5ÈME FESTIMARCHÉ DES DOLMENS

Echanger. Le dernier évènement de cette rentrée sera le 5ème festimarché des Dolmens. Il se déroulera sur 3 jours, du 9 au 11 Octobre au cœur du centre commercial. L'organisation est gérée conjointement par l'association des marchés paysans de l'Hérault et la Mairie de Vailhauquès. Pour débiter le week-end, la projection d'un film "La valeur de la terre", suivi d'un débat en présence du réalisateur Geoffrey Couanon aura lieu le vendredi soir à 19h00 à la salle socioculturelle.

Le samedi : randonnée organisée par La Clef des Champs. Nous partirons à la découverte des vertus et mythes des plantes sauvages ou cultivées qui poussent dans notre garrigue. Rendez-vous à 14h00 sur la place du centre commercial Le Salet. (<http://laclefdeschamps-larzac.terresvivantes.net/wakka.php?wiki=StaGes>)

Enfin le dimanche nous retrouverons, pour notre plus grand plaisir, nos producteurs, commerçants et artisans habituels ainsi que de nombreuses animations. Fruits et légumes tout droit sortis du jardin, fromages du Larzac, huîtres de Bouzigues et moules, miel, olives, bières artisanales, poulets rôtis côtoieront les spécialités thaïes et italiennes à emporter. Comme d'habitude, vous pourrez réaliser vos achats, en toute quiétude, en connaissant directement l'origine des produits. Avec l'étiquetage à trois couleurs proposé par l'association des marchés paysans de l'Hérault, les exposants montrent une transparence totale.

Le principe est simple, l'étiquette identifie trois origines possibles : **VERT** : le vendeur est le producteur ; **JAUNE** : le vendeur est seul intermédiaire et garantit la qualité du produit ; **VIOLET** : le produit est issu du commerce, le vendeur garantit la qualité du produit.*

*L'utilisation permanente de cette signalétique est associée à la signature d'une convention et au respect d'un cahier des charges. Des visites de vérification sont planifiées tout au long de l'année pour assurer un contrôle sur l'utilisation des étiquettes de façon participative.

Cette démarche vous intéresse ? Producteurs, consommateurs, artisans, commerçants, rejoignez-nous !

Renseignements auprès de l'association des marchés paysans de l'Hérault :

information@marchepaysan34.org • 06.38.02.79.19

“

Pour bien démarrer cette rentrée, 3 projets sont à l'honneur avec pour objectifs communs : encourager et favoriser les lieux d'échanges et de convivialité dans le village.

Ne manquez pas le 5ème Festimarché des Dolmens pendant 3 jours du 9 au 11 Octobre 2015 en plein cœur du centre commercial (film, débat, randonnée, exposants...)



VIE DU VILLAGE



LES ASSOCIATIONS VAILHAUQUOISES

Le tissu associatif de Vailhauquès est très dense, il permet aux habitants de pratiquer de nombreuses activités qu'elles soient sportives ou culturelles, donnant ainsi à chacun la possibilité de s'impliquer dans la vie du village, d'aimer y vivre, de créer du lien et de s'intégrer - notamment pour les nouveaux arrivants.

Soulignons que de nombreux bénévoles, souvent dans l'ombre, donnent de leur temps et de leur énergie et participent à la dynamique du village et aux liens intergénérationnels.

La municipalité soutient les associations par la mise à disposition d'infrastructures et un appui logistique.

Elle peut accorder des subventions, dans la limite d'un budget global de 22 000 € sur des critères précis (via l'élaboration d'un projet détaillé et délibération du conseil municipal).

LA MISE EN BOUTEILLE

Très bon cru 2015 pour la Mise en Bouteille !

N'oubliez pas de venir voir jouer nos comédiens vailhauquois dans le cadre du festival de théâtre amateur : **« Regards Croisés » le dimanche 13 septembre 2015 à 15 h.** Vous apprécierez tout d'abord le travail réalisé par **l'atelier ADOS** : 9 filles et 1 garçon dans une création de leur imagination : **« Et ne fais pas de bêtises »**

Jardins secrets, journal intime, secrets d'ados... : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les ados et leurs mondes : les parents, les copains, les profs, l'amour et la fête. *Sous la responsabilité de Capucine Mandeau*

Cette représentation de 40 mn sera suivie du travail réalisé par 6 comédiens de l'atelier ADULTES qui ont travaillé quelques scènes extraites de : **« Turbulences et petits détails »** de Denise BONAL. Durée 40 mn - *Sous la direction de Jean-Claude Arnal.*

Nous comptons sur votre présence et votre soutien et remercions le bureau du festival d'offrir la possibilité à nos comédiens de jouer en situation réelle, sur une scène, face aux projecteurs et à un public que nous savons fidèle.
Nicole Fautrat – Présidente de la Cie de théâtre « La Mise en Bouteille » de Vailhauquès

VAILHAUQUÈS INITIATIVES

Le lundi 4 mai s'est déroulée la réunion de lancement du nouveau programme VAILHAUQUÈS Initiatives, initié par le conseil municipal. Notre vœu est d'associer les Vailhauquois au développement du village à travers des démarches participatives. Vous avez ainsi la possibilité d'exprimer des idées pour améliorer le cadre de vie du village et faire émerger des besoins qui n'ont pas encore été satisfaits sur la commune.

La démarche est simple, il vous suffit de remplir une fiche projet que vous pouvez récupérer directement en mairie ou en téléchargement sur le site www.ville-vailhauques.fr

Le groupe de travail en charge de ce programme vous proposera un rendez-vous au cours duquel vous aurez l'opportunité de présenter votre projet. Si celui-ci est viable, Vailhauquès Initiatives vous accompagne et vous aide à structurer votre projet et à le réaliser.

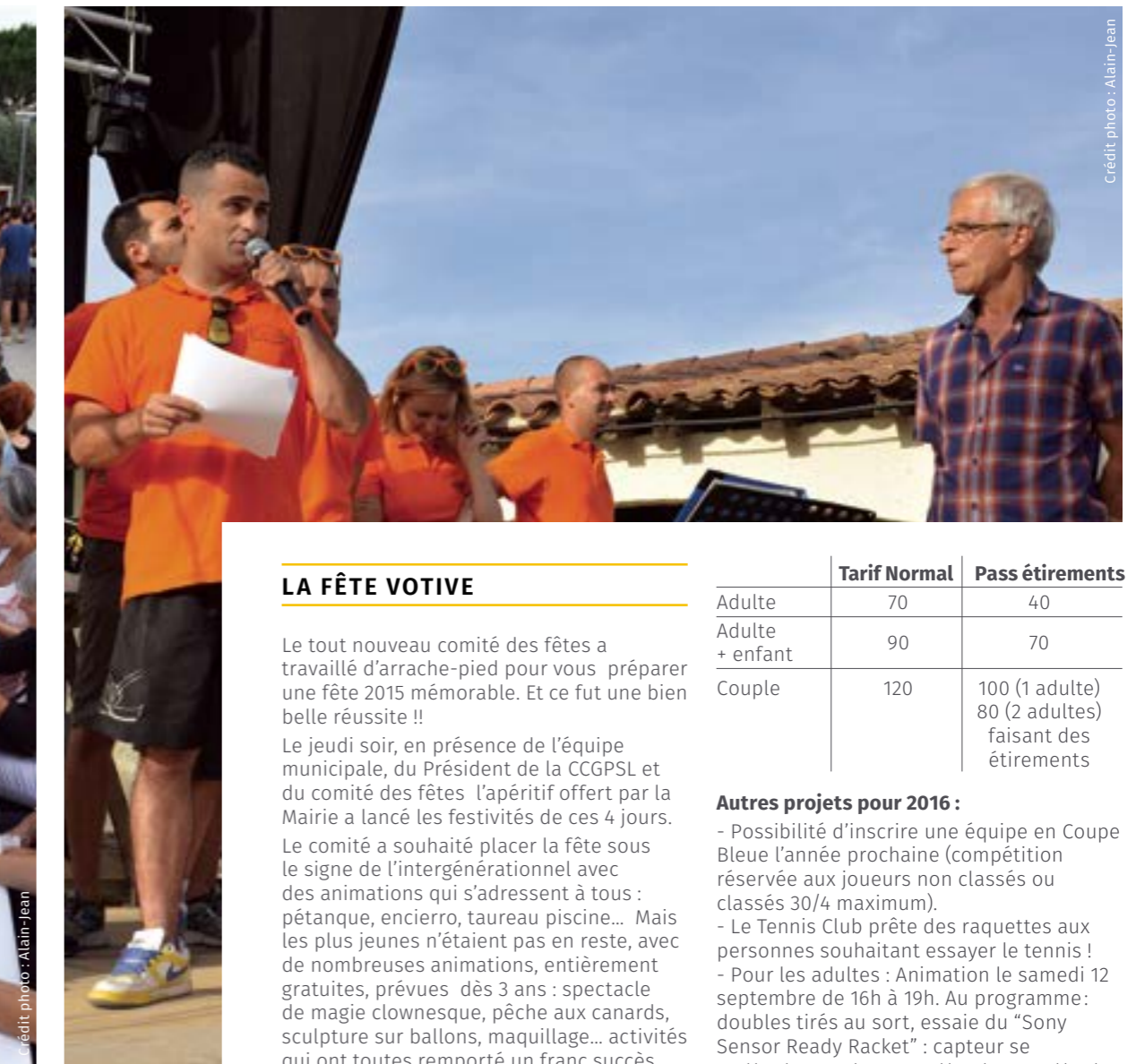
VAILHAUQUÈS Initiatives s'inspire de deux projets phares qui ont déjà vu le jour :

→ **le Skate Park** émane à l'origine d'une idée proposée par un groupe de jeunes très motivés. La municipalité a mis à disposition un terrain et les a accompagnés pour toutes les démarches de demandes de financements.

→ **le Vailhautrail** est une proposition de l'association "Les renards de Caravette". L'organisation du premier trail a pu compter sur les moyens logistiques proposés par la mairie. Cette manifestation a maintenant trouvé son rythme de croisière et vole de ses propres ailes.

Bien vivre ensemble est notre priorité et VAILHAUQUÈS Initiatives est là pour nous encourager à tous aller dans ce sens. Depuis la présentation de ce nouveau programme, un projet a déjà été déposé en mairie. Soyez nombreux à participer à la vie de votre village et vous aussi venez déposer votre projet !

Construisons ensemble le Vailhauquès de demain !



LA FÊTE VOTIVE

Le tout nouveau comité des fêtes a travaillé d'arrache-pied pour vous préparer une fête 2015 mémorable. Et ce fut une bien belle réussite !!

Le jeudi soir, en présence de l'équipe municipale, du Président de la CCGPSL et du comité des fêtes l'apéritif offert par la Mairie a lancé les festivités de ces 4 jours. Le comité a souhaité placer la fête sous le signe de l'intergénérationnel avec des animations qui s'adressent à tous : pétanque, encierro, taureau piscine... Mais les plus jeunes n'étaient pas en reste, avec de nombreuses animations, entièrement gratuites, prévues dès 3 ans : spectacle de magie clownesque, pêche aux canards, sculpture sur ballons, maquillage... activités qui ont toutes remporté un franc succès. Dimanche en fin de journée, pour le plus grand bonheur des enfants et des ados la mousse a envahi la piste. Puis, c'est au tour des plus grands de s'amuser et de danser dans cette impressionnante cascade de mousse, le tout rythmé par un DJ jusqu'à 2h du matin.

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement les membres du comité des fêtes ainsi que les bénévoles qui se sont investis pendant ces 4 jours de fête. L'esprit familial qui a régné a permis à tout le village de prendre part à la fête. Et merci à tous les Vailhauquois pour votre participation à cet événement majeur pour notre village !

TENNIS CLUB VAILHAUQUÈS

Le principe est le suivant : vous faites des étirements dans une association de Vailhauquès ? Vous avez droit à une réduction sur votre adhésion du Tennis Club !

Voici les tarifs adultes mis en place à la rentrée 2016 : (aucune réciprocité n'étant, bien entendu, demandée aux autres associations)

	Tarif Normal	Pass étirements
Adulte	70	40
Adulte + enfant	90	70
Couple	120	100 (1 adulte) 80 (2 adultes) faisant des étirements

Autres projets pour 2016 :

- Possibilité d'inscrire une équipe en Coupe Bleue l'année prochaine (compétition réservée aux joueurs non classés ou classés 30/4 maximum).
- Le Tennis Club prête des raquettes aux personnes souhaitant essayer le tennis !
- Pour les adultes : Animation le samedi 12 septembre de 16h à 19h. Au programme : doubles tirés au sort, essai du "Sony Sensor Ready Racket" : capteur se mettant sur votre raquette et permettant d'afficher en temps réel tous vos coups sur votre Smartphone via Bluetooth !!!

Ecole de Tennis : Stéphane Tancogne au 06.14.82.45.38 / **Pré-inscriptions :** le mercredi 2 septembre après-midi au Club House / **Assemblée Générale :** le jeudi 27 août à 19h30 / **Inscriptions :** le samedi 5 septembre au Centre Commercial (matin)

VOLLEY-BALL LOISIR (FOYER RURAL)

Le volley-ball à clôturé sa saison mardi 30 juin 2015 autour d'un repas pour fêter une saison grandement remplie de souvenir et de partage. Nous avons engagé deux équipes en 4x4 mixte et masculine pour défendre les couleurs de Vailhauquès avec des résultats encourageants pour nos équipes. Pour continuer le développement de notre club la prochaine saison, nous recherchons des joueurs débutants et d'expérience femme et homme. Venez nous retrouver lors de la journée des associations **le samedi 5 septembre 2015** pour une présentation de notre club.

Bien sportivement
Le président Volley-ball
David DOS SANTOS



“

N'oubliez pas de participer à la « journée des associations »

Samedi 5 septembre de 9h à 13h30 !

INFOS UTILES

COORDONNÉES PRATIQUES

Tout ce qu'il faut savoir sur les organismes municipaux et sociaux, ainsi que les coordonnées de chaque établissement.

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Garde Champêtre : 06.83.93.14.78

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux (cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

Tél : 04.67.84.45.06

ALAE / TAP

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH - "LE PASSE MURAILLE"

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Alexis POIRIER

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.88.98.01

ejado.vailhauques@gmail.com

Mardi/jeudi/vendredi : 17h15 à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : Rémi BOURRICHE

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

AGENCE POSTALE

Tél : 04.67.67.08.36

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Tél : 04.67.67.08.18

DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

Des hommes et des femmes au service de leurs administrés.



Hussam AL MALLAK
Maire de Vailhauquès



Christine RIGAUD
1ère adjoint

Déléguée à l'Action Sociale,
l'Insertion,
le LAM,
la Vie Scolaire, Extra-scolaire
et Périscolaire.



Gérard LAFFORGUE
2ème adjoint

Délégué aux finances



Ban WAGNER
3ème adjoint

Déléguée au personnel



Sylvain RUIZ
4ème adjoint

Délégué à l'urbanisme



Nicolas MALOD
5ème adjoint

Délégué à la gestion de
la vie sportive, associative
culturelle et à la jeunesse.



Philippe CAZALS
Délégué à la vie quotidienne,
à la citoyenneté et
à l'intercommunalité



Jean-Louis LOUBET
Délégué pour certaines
attributions concernant les
travaux et réseaux

Autres Elus :
Frédérique CHALEYER, Martine HUTA-BEGUEY
Michel GORBATOFF, Christine CHABLE-BESSIA
Sylvie BOURGADE ALLEGRE, Abel WALLON
Céline MARTIN, Catherine TRIBOT
Michel GREVERIE, Emmanuelle SARIVIERE
Jacky BOWEN

Une équipe à votre service

DROIT CIVIL

Rappel de la loi concernant quelques démarches administratives relatives à l'Etat civil.

DIFFUSION DES ACTES DE NAISSANCE, DE MARIAGE ET DE DÉCÈS

Le principe de protection de la vie privée

Les dispositions de l'article 9, 1er alinéa du Code civil "chacun a droit au respect de sa vie privée", s'opposent à la divulgation par des autorités publiques à des tiers de tous éléments de la vie privée d'une personne sans que celle-ci y ait préalablement consenti.

Ce principe de protection s'applique aussi au service de l'état civil à qui la loi a confié la mission de recueillir, d'enregistrer et de conférer valeur d'acte authentique à des faits matériels (naissance, décès) ou à des actes juridiques (reconnaissance, mariage, changement de nom, reprise de la vie commune après séparation de corps, etc.).

Les sanctions de la violation de la vie privée

Toute infraction au droit au respect de l'intimité de la vie privée peut engager la responsabilité du particulier ou du dépositaire de l'autorité publique qui le méconnaît. La seule constatation d'une atteinte portée à la vie privée ouvre droit à réparation devant les juridictions civiles, en fonction du préjudice subi.

Des poursuites pénales peuvent aussi être engagées contre l'officier de l'état civil lui-même, la violation de la vie privée étant susceptible de constituer une faute personnelle, détachable de sa fonction car n'étant liée en aucune façon à un mauvais fonctionnement du service public de l'état civil.

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

La délivrance des certificats d'hérédité en mairie qui se fondait sur une pratique administrative ancienne reposant sur une simple circulaire ministérielle avec une base légale dans l'article 730 du Code civil n'a plus lieu d'être.

En effet, depuis la parution de la circulaire du 19 février 2015 concernant la loi relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires générales et l'arrêté du 7 mai 2015 pris en application

de l'article L312-1-4 du code monétaire et financier, les mairies n'ont plus à émettre des certificats d'hérédité pour celles qui avaient fait le choix d'établir ce type de certificat. Pour une succession inférieure à 5,000 euros, les administrés ou usagers du service public peuvent prouver leur qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Cette attestation a vocation à remplacer le certificat d'hérédité délivré jusqu'ici par certains maires.

Au-delà de 5,000 euros, vous devez diriger les demandeurs chez un notaire afin qu'il établisse un acte de notoriété.

Contenu de l'attestation :

L'attestation, signée de l'ensemble des héritiers, certifie les informations suivantes :

- qu'il n'existe pas de testament ni d'autres héritiers du défunt,
- qu'il n'existe pas de contrat de mariage,
- que les héritiers autorisent le porteur du document à percevoir pour leur compte les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers,
- qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession,
- que la succession ne comporte aucun bien immobilier.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

L'administration ne peut plus exiger une copie certifiée conforme d'un document pour remplir une démarche. Les services de l'Etat (préfecture, université), locaux (mairie...) ou tout organisme public (comme Pôle emploi) sont concernés.

Ces demandes concernaient auparavant les copies de diplômes, réclamées lors des inscriptions universitaires, les copies des états de service militaire...

La production d'une photocopie simple du document original, dès lors qu'il est lisible, doit être acceptée. En cas de doute sur la validité de la copie, l'administration concernée peut demander la production de l'original. Cette demande doit être justifiée et faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les procédures en cours sont alors suspendues jusqu'à la production de l'original.



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française :

www.service-public.fr



AGENDA

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

9h à 13h - JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Comme à chaque rentrée, Vailhauquès célèbrera la vie associative au côté de l'ensemble de ses bénévoles.

Cet évènement incontournable de la rentrée met définitivement en avant la richesse du tissu associatif de notre village, représentatif du dynamisme et de l'entrain des Vailhauquois.

Toutes les associations tiendront un stand sur la place du centre commercial (ou salle polyvalente en cas de mauvais temps). Les visiteurs trouveront toutes les réponses à leurs envies de sport, de culture, de découverte ou d'engagements divers. Le tout dans une ambiance conviviale. C'est le moment idéal pour s'inscrire auprès des associations pour l'année 2015-2016.

11h30 - BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

En fin de matinée, les nouveaux arrivants seront accueillis par l'équipe municipale afin de leur souhaiter la bienvenue dans le village autour d'un petit apéritif offert par la Mairie. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les principaux acteurs du village : associations, élus, personnel de Mairie... Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 septembre à 11h30, au centre commercial Le Salet.

10/11/12/13 SEPTEMBRE

JEUDI 10 SEPTEMBRE

19h Ouverture du festival de théâtre avec le groupe DUO COCKTAIL
21h L'AMUSE-GUEULE de Gérard LAUZIER, Compagnie La pièce montée

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

12h KATARINA de Dominique JACQUES, Compagnie Les Eclats

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

15h PETITS CRIMES CONJUGAUX de P.E. SCHMITT, Compagnie Marais Guimard
21h LE PAQUET de Philippe CLAUDEL, Compagnie L'illusoire jardin

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

15h ATELIER ADOS ET ADULTES, Compagnie La Mise en bouteille de Vailhauquès
18h JACQUES ET SON MAITRE de Mylan KUNDERA, Compagnie Côté cour, côté jardin

Retrouver tous les détails du programme sur le site de la Mairie de Vailhauquès ou sur le site de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation. www.fncta.fr

14 SEPTEMBRE

INAUGURATION DE LA CANTINE

16H30 - Cantine Municipale

9/10/11 OCTOBRE

5ÈME FESTIMARCHÉS DES DOLMENS

Organisé par l'Association des Marchés Paysans et la Mairie de Vailhauquès.

18 OCTOBRE

Rallye autour du Patrimoine de Vailhauquès

Organisé par la commission extra-municipale "Patrimoine Culturel et Naturel de Vailhauquès".

TRÈS BONNE RENTRÉE À TOUS !

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS
9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88
mairie@ville-vailhauques.fr

WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR